LES COOPÉRATIVES AU CANADA

630.4
C212
P 1119
1968
fr.
c.3

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA PUBLICATION 1119 1968

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/lescoopratives au00cana

les coopératives au canada

La présente publication démontre l'évolution des coopératives au Canada et décrit les divers genres de coopératives existantes.

L'évolution du mouvement coopératif dans notre pays est attribuable surtout aux efforts du cultivateur pour améliorer ses moyens de négociation; c'est pourquoi ce mouvement a progressé surtout dans les régions rurales, principalement dans la vente des produits agricoles et l'achat de fournitures de ferme. Les coopératives offrent aussi aux cultivateurs des épiceries, du crédit, de l'électricité, de l'assurance et nombre d'autres produits de consommation.

L'activité coopérative chez les familles urbaines s'est accrue considérablement au cours des récentes années. On trouve maintenant des caisses populaires et des Credit Unions dans toutes les villes du Canada, et la coopération dans les domaines de l'assurance et de la construction des maisons prend de plus en plus d'ampleur. De nombreux magasins coopératifs desservent les familles urbaines surtout dans l'Ouest.

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

Publication 1119 1968

Première impression 1962
Édition revisée 1968

ROGER DUHAMEL, M.S.R.C., IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE, OTTAWA, 1969

8M-34587-2:69 NO DE CAT.: A73-1119F

table des matières

Historique 5

Évolution 7

Les coopératives en 1966 9

Coopératives de vente et d'achat 10

Coopératives de pêcheurs 18

Coopératives de services 19

Coopératives de production 21

Caisses populaires (Credit Unions) 21

Surveillance et direction 25

Éducation et propagande 25

Perspectives de développement dans le Nord 27

Appendice 29

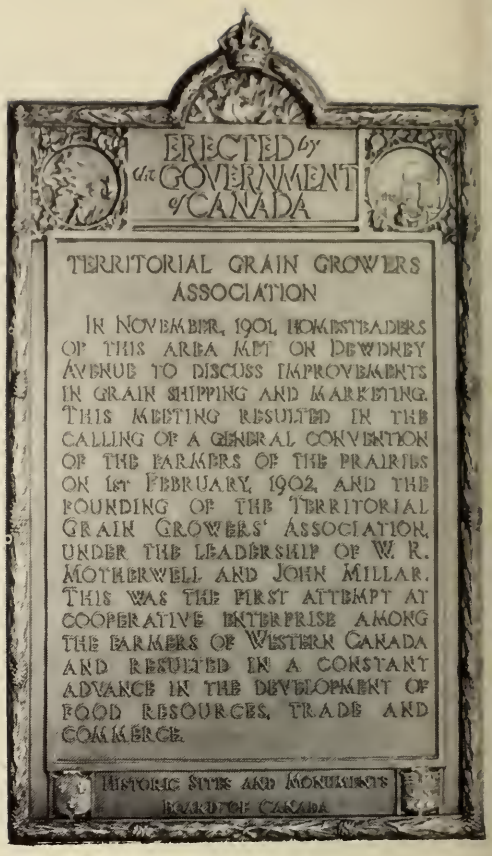

Photographie de couverture: Marché coopératif moderne à Corner Brook, Terre-Neuve.

historique

Les pionniers dans la plupart des régions du Canada ont dû coopérer considérablement tout juste pour survivre. En ce temps là, la coopération est spontanée: aide aux voisins, échange de main-d'oeuvre, construction en commun.

Les cultivateurs de l'Ouest canadien ont formé leur première coopérative pour la vente des céréales, en 1902, à Regina où se trouve cette plaque commémorative.

À cette époque on jette déjà les bases d'organisations commerciales à aspect coopératif. Dans l'intervalle, en Angleterre, les tisserands de Rochdale et d'ailleurs mettent au point les principes fondamentaux des coopératives commerciales, entre autres:

- liberté d'admission pour tous ceux qui peuvent bénéficier du service,
- direction démocratique; chaque membre n'a droit qu'à un vote,
- ristourne limitée sur le capital à un taux modéré,
- répartition du surplus d'après le volume des affaires
- éducation.

En Nouvelle-Écosse un magasin coopératif est ouvert par des mineurs de charbon à Stellarton, en 1861, et au moins neuf autres, dans d'autres agglomérations de la province avant 1900; il n'en reste aucun après la première guerre mondiale. La British Canadian Co-operative Society à Sydney Mines est organisée en 1906; c'est la plus ancienne coopérative de consommation au Canada et l'une de celles qui réussissent le mieux aujourd'hui.

Dans le Québec, le mouvement coopératif commence en 1852 avec la création d'une société d'assurance-incendie mutuelle pour les cultivateurs. L'assurance coopérative s'étend bientôt à l'assurance-vie et la première société fraternelle est créée en 1863. Les sociétés fraternelles et les mutuelles d'assurance-incendie constituent encore des types importants de coopérative dans le Québec et existent maintenant dans d'autres provinces. La création de la Caisse Populaire de Lévis dans le Québec, par Alphonse Desjardins en 1900, est le début des institutions coopératives de crédit et d'épargne lesquelles jouent maintenant un rôle important dans l'économie canadienne. La première organisation commerciale coopérative de cultivateurs de cette province est créée en 1915 et une coopérative de pêcheurs est organisée en 1923.

En 1877, une charte fédérale est accordée à une organisation canadienne de cultivateurs, «La Dominion Grange» formée de succursales de l'American Grange en Ontario et dans le Québec. À sa pointe, la Grange compte

31,000 membres dont 26,000 se trouvent en Ontario, où ils exploitent une société de fabrication de sel pendant 38 ans. La Grange vend aussi de l'assurance-incendie pendant 22 ans et en 1879, se lance dans des opérations bancaires qui durent sept années. Plus tard, cette société se joint à une autre organisation de cultivateurs.

Vers 1890, la Patron of Industry, venant du Michigan, s'établit au Canada; elle vend, selon les principes coopératifs, de la ficelle d'engerbage aux cultivateurs.

Dans les provinces des Prairies, l'agriculture prend à cette époque, une expansion rapide. Encouragés à améliorer leurs moyens de vente, les colons effectuent les premiers pas du mouvement coopératif dans cette région.

De 1890 au début des années 1900, le ministère de l'Agriculture du Canada aide les cultivateurs des Territoires (devenus la Saskatchewan et l'Alberta) à organiser des beurreries coopératives. Ces beurreries rendent possible la vente de la crème dans des localités dépourvues de régimes de vente. Une autre beurrerie coopérative est organisée en 1896 dans la région de Duncan, île de Vancouver.

Le mécontentement règne chez les pionniers des Prairies au sujet de la vente du grain. Au début des années 1900, la Territorial Grain Growers Association et la Manitoba Grain Growers Association sont organisées. Malgré certains progrès réalisés grâce à l'aide fournie en vertu d'une législation, ces organisations décident bientôt que la vente coopérative constitue la solution idéale. Quelques sociétés locales d'élévateurs appartenant à des cultivateurs sont créées. La Grain Growers' Grain Company voit le jour en 1906.

En 1913, des sociétés coopératives d'élévateurs bien établies existent dans chacune des provinces des Prairies. La United Grain Growers Ltd. est créée en 1917 par le fusionnement de deux de ces compagnies: la Grain Growers' Grain Company du Manitoba et l'Alberta Farmers Co-operative Elevator Company.

Bien que certaines coopératives du début existent encore, nombre d'entre elles ont fait faillite ou sont devenues des sociétés par actions. L'absence de législation appropriée relative à leur constitution légale et à leur exploitation a nui à leur évolution.

Le Manitoba adopte la première loi provinciale sur les coopératives, en 1887; il est suivi du Québec, en 1906. En 1908, un projet de loi fédéral tendant à la constitution légale des coopératives est adopté à la Chambre des communes, mais il est rejeté par le Sénat. Au cours des années subséquentes, toutes les provinces adoptent une législation sur les coopératives.

Dans l'intervalle, le besoin d'une certaine association commune entre les coopératives se fait sentir. Un petit groupe de chefs se réunissent donc à Hamilton le 6 mars 1909, pour créer l'Union coopérative du Canada, qui devient un organisme de coordination et d'éducation.

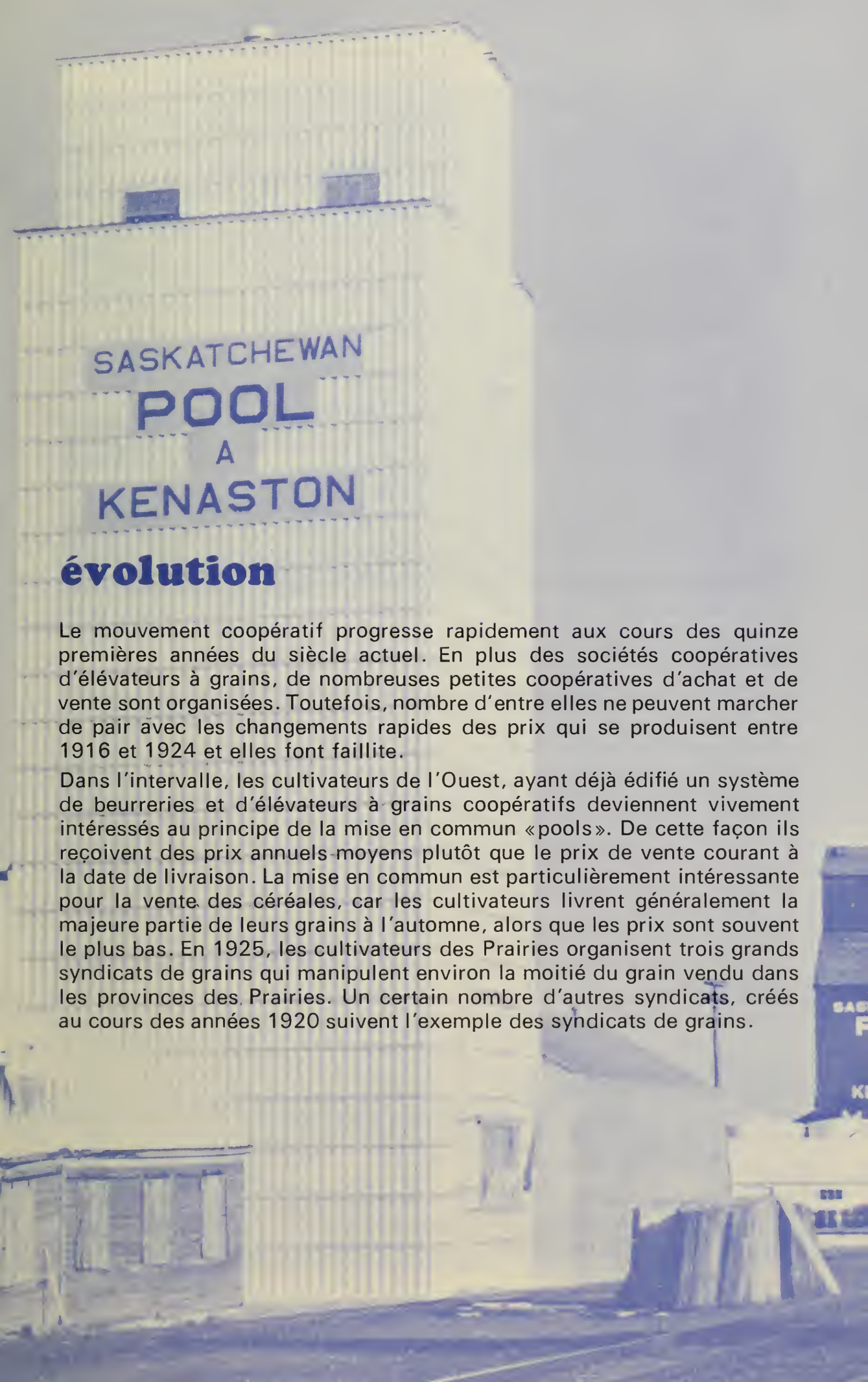

évolution

Le mouvement coopératif progresse rapidement aux cours des quinze premières années du siècle actuel. En plus des sociétés coopératives d'élévateurs à grains, de nombreuses petites coopératives d'achat et de vente sont organisées. Toutefois, nombre d'entre elles ne peuvent marcher de pair avec les changements rapides des prix qui se produisent entre 1916 et 1924 et elles font faillite.

Dans l'intervalle, les cultivateurs de l'Ouest, ayant déjà édifié un système de beurreries et d'élévateurs à grains coopératifs deviennent vivement intéressés au principe de la mise en commun «pools». De cette façon ils reçoivent des prix annuels moyens plutôt que le prix de vente courant à la date de livraison. La mise en commun est particulièrement intéressante pour la vente des céréales, car les cultivateurs livrent généralement la majeure partie de leurs grains à l'automne, alors que les prix sont souvent le plus bas. En 1925, les cultivateurs des Prairies organisent trois grands syndicats de grains qui manipulent environ la moitié du grain vendu dans les provinces des Prairies. Un certain nombre d'autres syndicats, créés au cours des années 1920 suivent l'exemple des syndicats de grains.

Les élévateurs terminus de Vancouver et de la tête des Lacs manutentionnent des millions de boisseaux de céréales chaque année.

La crise de 1929 suscite des problèmes difficiles pour nombre de coopératives de vente. Les prix des produits agricoles baissent de façon soutenue pendant plus de trois ans pour se stabiliser éventuellement à des niveaux extrêmement bas. Ceci provoque la faillite d'un certain nombre de coopératives faiblement établies et met en péril même celles qui sont solidement établies. Par exemple, la Saskatchewan Co-operative Creameries Ltd. fait banqueroute mais elle est réorganisée par la suite. Au moment de la livraison les syndicats de grains versent des paiements qui doivent être sensiblement inférieurs au prix final. Pendant la campagne agricole de 1929-1930 les prix baissent avec une telle rapidité que ces paiements initiaux sont très supérieurs aux prix de vente du grain. Des prêts garantis par le gouvernement permettent aux syndicats de surmonter ces difficultés.

On se rend compte alors que même les grandes coopératives de mise en commun «pools» ne peuvent stabiliser les prix du grain canadien. La Commission canadienne du blé est créée pour aider à cette stabilisation. Elle exploite des syndicats pour la vente du grain des provinces des Prairies. Les coopératives de grains de l'Ouest, à titre d'agents de la Commission canadienne du blé, recueillent et emmagasinent la moitié du blé vendu au Canada.

Malgré tous les reculs attribuables à la crise, les cultivateurs continuent à soutenir les coopératives, de sorte que la force de base du mouvement demeure intacte. De fait, on s'intéresse de nouveau aux achats coopératifs

au cours des années 1930. Les coopératives de vente de grains, et spécialement le syndicat du blé de la Saskatchewan, aident les cultivateurs à organiser de nouvelles coopératives. Étant donné la diminution des prix des produits agricoles, il devient encore plus important de réaliser des économies sur l'achat de fournitures de ferme. Par exemple, dans les provinces des Prairies, par suite de la mécanisation de l'agriculture, on désire spécialement la réduction du coût du pétrole. En 1935, un petit groupe de cultivateurs organisent la Consumers Co-operative Refineries Ltd. et construisent la première raffinerie coopérative d'huile au monde. C'est le début, au Canada, d'une recrudescence d'achats coopératifs.

Les coopératives d'achat et de vente continuent à progresser depuis 1940 mais c'est surtout dans le domaine des services que leur progrès s'est fait sentir. Avant 1930, on trouvait des caisses populaires et des Credit Unions surtout dans le Québec, mais au cours des années 30 certaines provinces ont adopté une législation spéciale en vue de faciliter l'organisation des Credit Unions. Le nombre de caisses, de Credit Unions et de membres ainsi que l'actif ont augmenté très rapidement durant ce temps. L'assurance coopérative sur la vie, pour les frais médicaux et les automobiles s'est accrue considérablement au cours des 20 dernières années. Les coopératives d'électrification rurale, surtout dans l'Alberta, ont permis d'apporter l'électricité à des milliers de maisons de ferme et la construction coopérative de maisons a connu des progrès marquants dans l'est et l'ouest du Canada.

les coopératives en 1966

Pour l'année 1966, le ministère de l'Agriculture a reçu des rapports de 2,538 coopératives, sans compter les sociétés de crédit (Credit Unions). Le nombre total de membres dans ces coopératives s'élevait à 1,625,300 et leur chiffre total d'affaires s'est élevé à 1.95 milliard de dollars. Ces sociétés se répartissent dans les catégories suivantes: vente et achat

L'un des nombreux centres d'achat coopératif du pays.

(1,420), pêcheurs (83), services (663) et production (372). Les coopératives de vente et d'achat sont approvisionnées par huit coopératives de gros.

En 1966, il y avait 4,871 caisses populaires et Credit Unions comptant 3,953,200 membres et un actif de 2.9 milliards de dollars.

les coopératives de vente et d'achat

Le chiffre d'affaires de 1,874 millions de dollars rapporté par les 1,420 coopératives de vente et d'achat pour 1966, est le plus élevé jamais signalé (fig. 1); il représente une hausse de 99 millions de dollars ou 5½ p. 100 comparativement à l'année précédente. La chiffre d'affaires en 1966 a dépassé de treize fois celui de 1932, première année pour laquelle on a compilé des statistiques sur les coopératives. Toutefois, le nombre de coopératives a diminué constamment depuis l'année de pointe 1950, réfléchissant la tendance vers le regroupement en plus grosses unités.

FIGURE 1

Le chiffre d'affaires des coopératives de vente et d'achat a plus que triplé depuis 1946

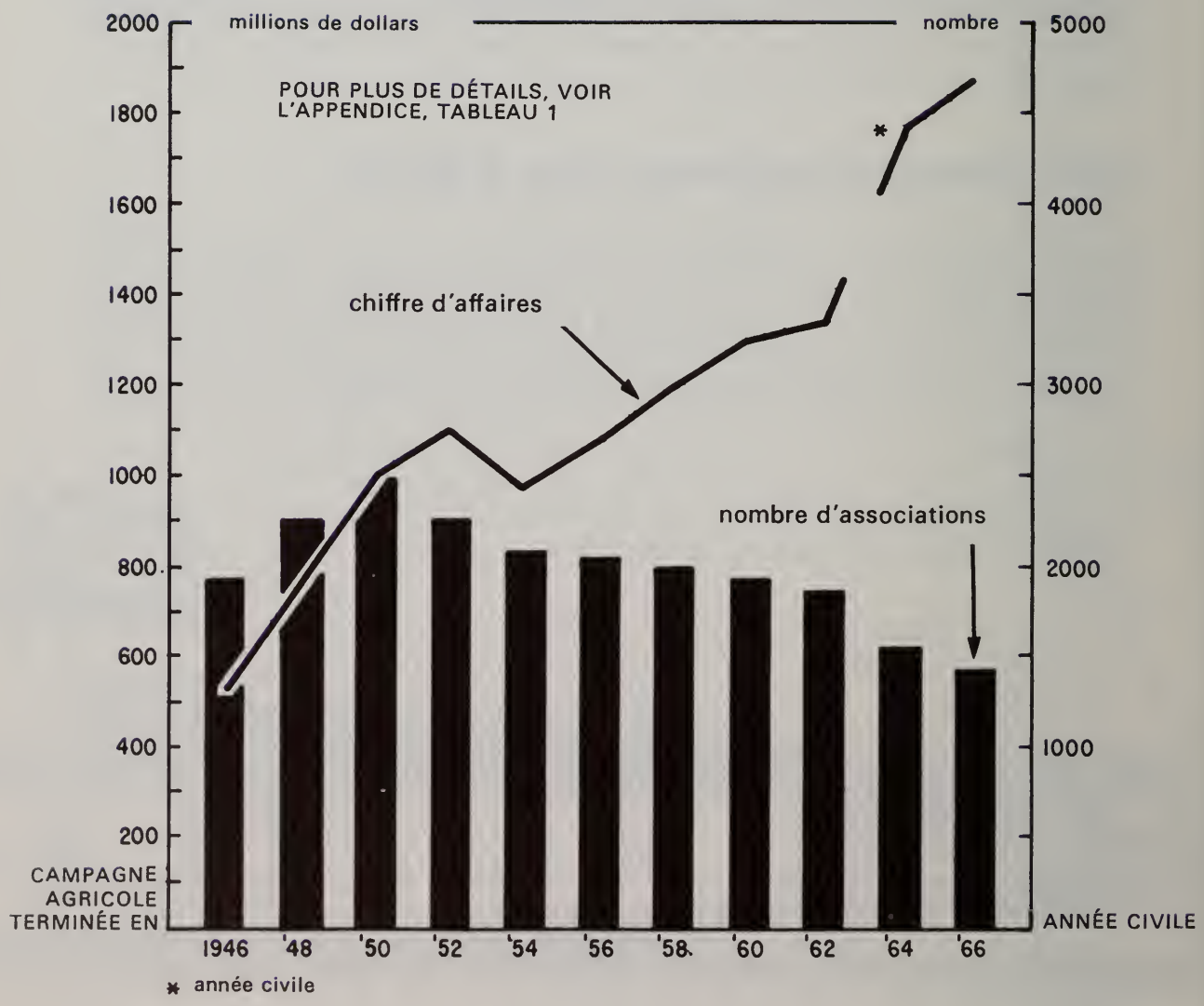

Laiterie exploitée par la Fraser Valley Milk Producers' Association, à Burnaby, Colombie-Britannique.

La vente de produits agricoles représentait 66 p. 100 du volume total des affaires en 1966; la distribution des fournitures de ferme et d'articles de consommation (achats) 32 p. 100; le revenu des services et les revenus divers 2 p. 100. Le volume des achats, qui n'a été que de la moitié de celui des ventes, s'est accru à un rythme plus rapide. Le volume des ventes en 1966 a presque triplé celui de 1946, mais les achats se sont accrus de plus de six fois durant la même période (fig. 2).

Les céréales et les semences sont les produits qui se vendent le plus par les coopératives au Canada (fig. 3). Les céréales, les semences ainsi que les bestiaux et les produits dérivés se vendent surtout dans les provinces des Prairies.

Il se vend des produits laitiers dans toutes les provinces, sauf à Terre-Neuve, et surtout en Ontario et au Québec où les ventes combinées représentaient 52 p. 100 du total en 1966.

Les achats des coopératives canadiennes se sont chiffrés par 609 millions de dollars en 1966; les fournitures de ferme représentaient la plus grande partie des produits achetés (fig. 4). Les achats coopératifs d'aliments du bétail sont particulièrement importants en Ontario, dans le Québec et la Colombie-Britannique. Les produits du pétrole sont les principales marchandises achetées coopérativement dans les provinces des Prairies.

Les achats coopératifs d'articles de consommation, surtout de denrées alimentaires, sont considérables également. Ces produits sont vendus surtout à la population rurale, bien que dans l'Ouest canadien les supermarchés coopératifs desservent maintenant une grande partie de la

FIGURE 2
Le chiffre d'affaires des coopératives d'achat augmente

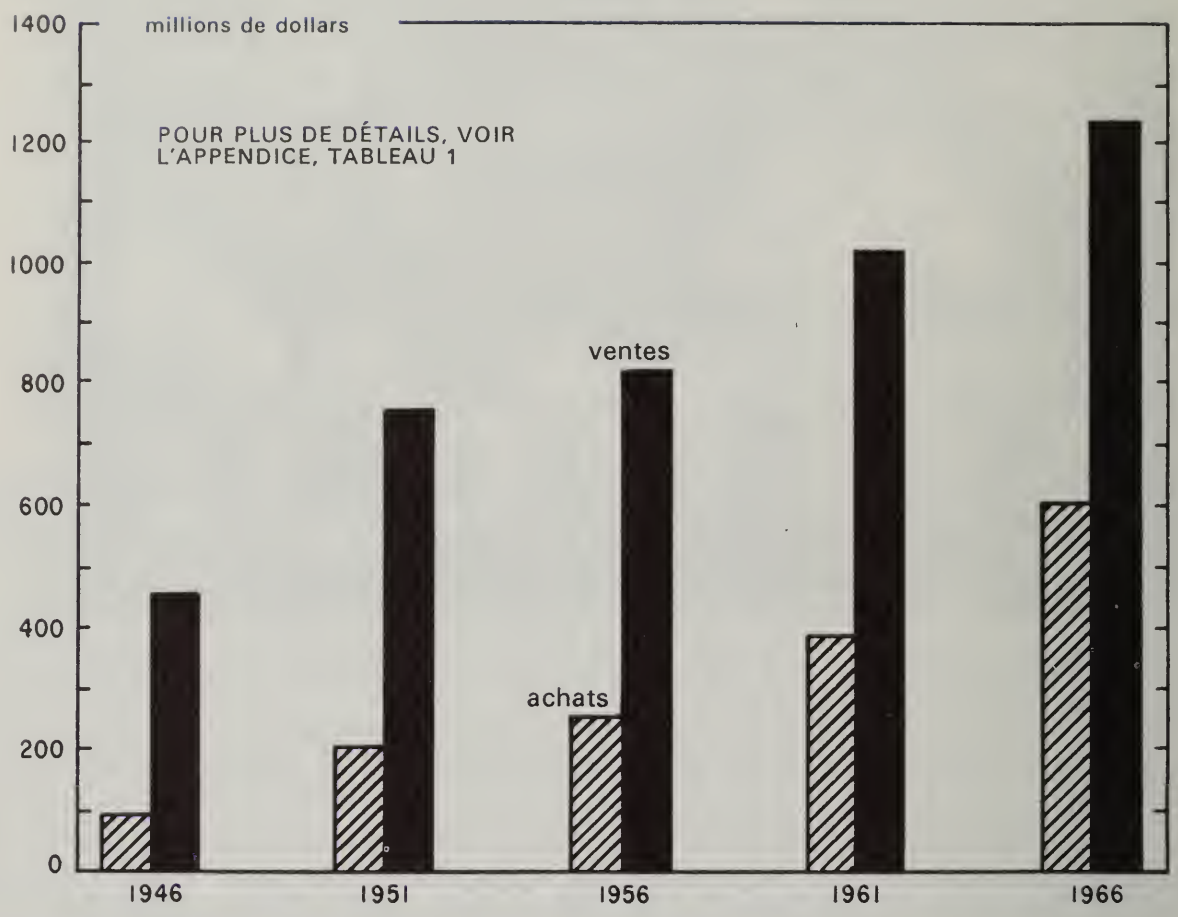

population urbaine. Un certain nombre de ces coopératives urbaines organisées par des cultivateurs ont fini par recevoir l'appui des citadins.

Certaines coopératives, surtout dans les provinces de l'Est, vendent divers produits agricoles et achètent aussi des fournitures de ferme. Ces coopératives, de même que les coopératives d'achat, sont généralement des organisations locales desservant les cultivateurs, près d'un centre commercial.

Une proportion considérable des ventes coopératives au Canada sont effectuées par des associations provinciales. Chacune de ces sociétés groupe, emmagasine et vend un certain nombre de produits de même nature; certaines d'entre elles, y compris la majorité des coopératives de ventes de produits laitiers et de volailles, s'adonnent aussi à la transformation. La majeure partie des grains et des bestiaux vendus par l'entremise des coopératives sont transformés par d'autres établissements, mais certaines coopératives font leur propre transformation. Par exemple, le syndicat du blé de la Saskatchewan exploite une minoterie et un grand nombre des bestiaux vendus dans le Québec sont abattus dans les abattoirs de la Coopérative fédérée. On trouve aussi un abattoir coopératif en Nouvelle-Écosse, un abattoir en Ontario et un autre au Manitoba. De

FIGURE 3

Les grains et les semences sont les produits les plus importants vendus par les coopératives — 1966

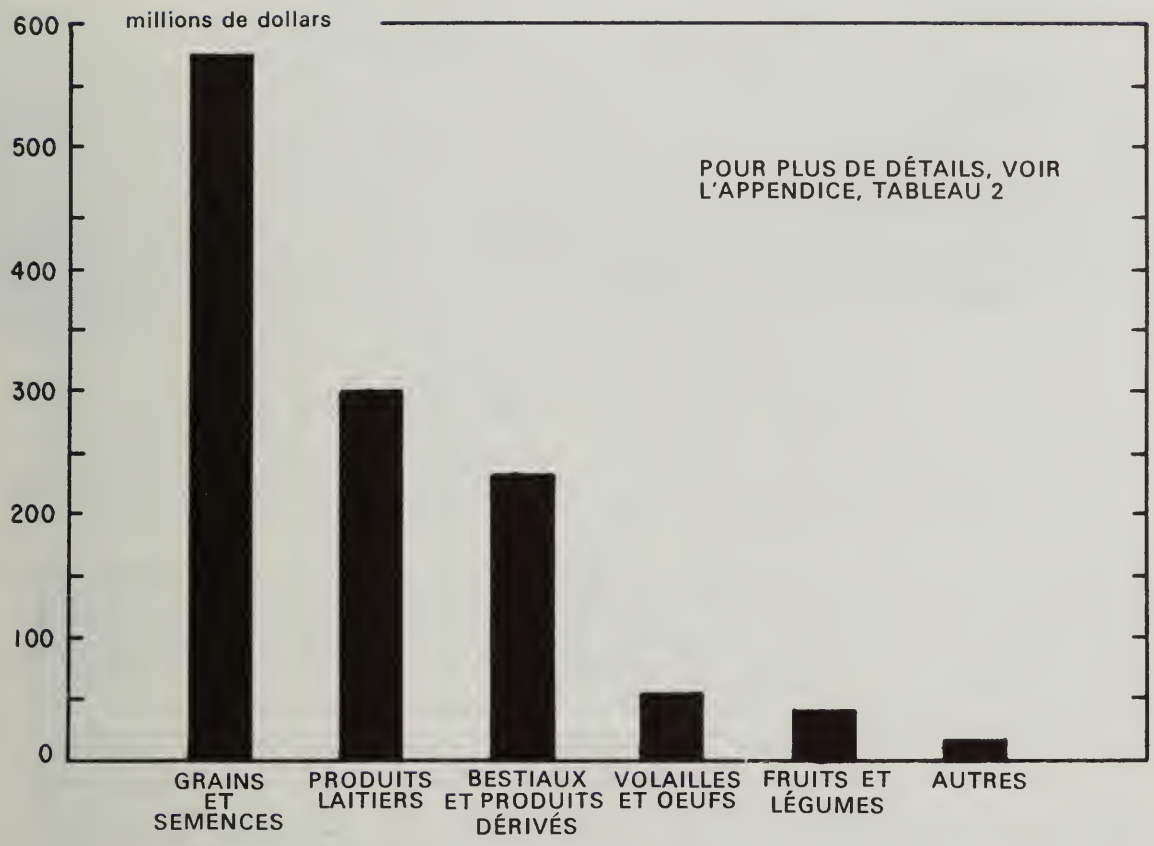

FIGURE 4

Les fournitures de ferme et les denrées sont les principaux produits achetés par l'entremise des coopératives — 1966

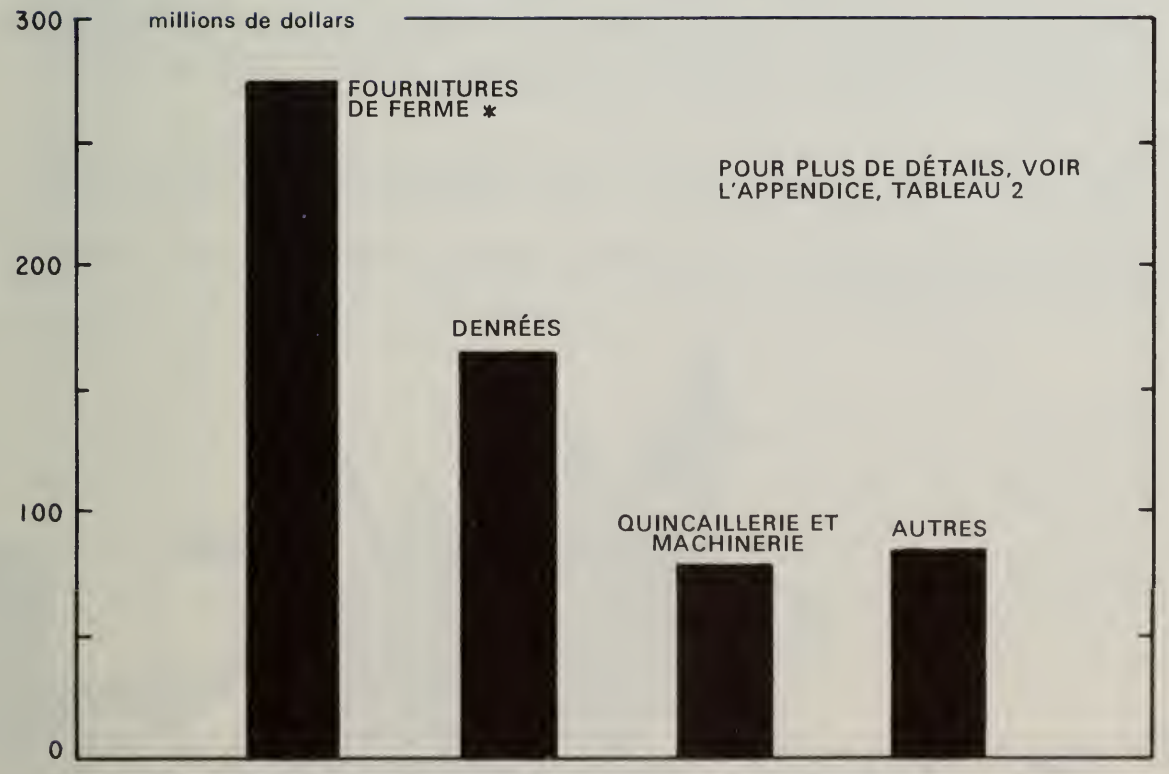

* aliments du bétail, engrais, produits de pulvérisation et produits pétroliers

même, certains établissements coopératifs s'adonnent au conditionnement du miel, des graines oléagineuses, du sirop d'érable, des fruits et des légumes.

Quelques coopératives de vente et d'achat fonctionnent à l'échelle interprovinciale. La United Grain Growers Limited a des élévateurs dans tout l'ouest du Canada et des élévateurs de tête de ligne sur les Grands Lacs et à Vancouver. La Canadian Co-operative Wheat Producers Limited représente les trois syndicats provinciaux de blé. Par son entremise, les trois syndicats membres étudient les programmes et les politiques qui se rapportent à chacun d'eux et à plusieurs milliers de producteurs de grains des provinces des Prairies.

La Canadian Co-operative Implements Limited dont le siège social se trouve à Winnipeg est une association indépendante, appartenant à des cultivateurs. Organisée en 1940 pour la fabrication et la distribution des machines agricoles, elle compte des membres dans les provinces des Prairies et le nord-ouest de l'Ontario. La compagnie a vendu pour 20 millions de dollars de machines en 1966.

La Coopérative canadienne des producteurs de laine limitée exerce son activité dans tout le pays. Au cours des dix dernières années, elle a manutentionné près de 70 p. 100 de la laine écoulée par l'entremise des postes enregistrés du gouvernement.

Les Coopératives de gros — Presque toutes les coopératives qui achètent des fournitures de ferme et des denrées de consommation pour leurs membres, sont affiliées à au moins l'une des huit coopératives de gros au Canada. Les coopératives de gros offrent aux coopératives fédérées, une grande variété de produits mais elles ne répondent pas encore à tous leurs besoins. Certaines coopératives de gros agissent aussi comme agences centrales de vente de produits agricoles. En 1966, l'actif global des huit coopératives de gros et celui de l'Interprovincial Co-operatives Limited (grossiste pour les coopératives de gros) se sont chiffrés par 176 millions de dollars. Les ventes, s'élevant à 465 millions de dollars, ont dépassé de près de 2½ fois celles de 1956.

Plus de 87 p. 100 du chiffre d'affaires global des coopératives de gros régionales ont été signalés par les trois sociétés plus importantes, soit

La Canadian Co-operative Implements Limited manufacture et distribue des machines aratoires dans l'Ouest canadien.

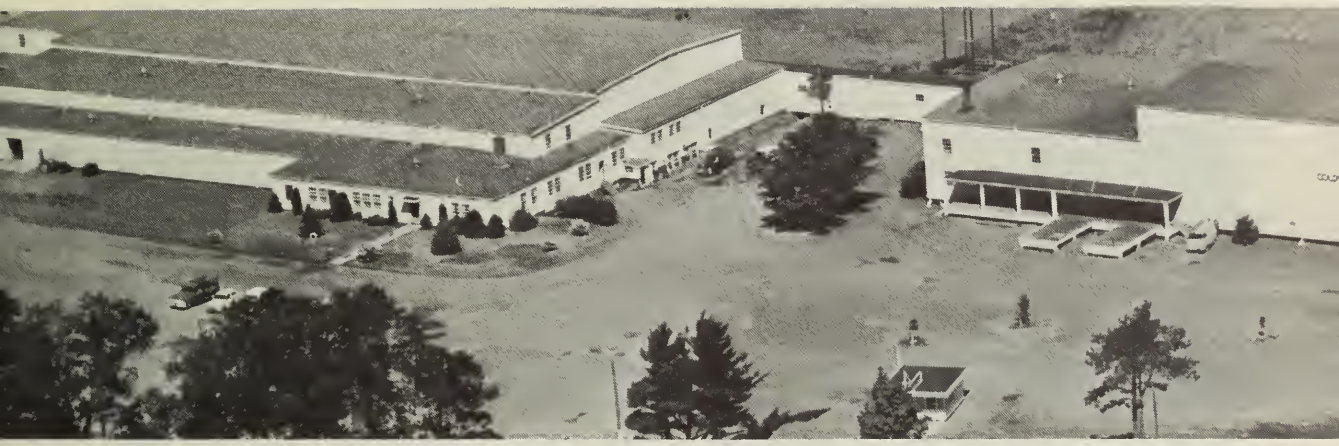

L'établissement de transformation de la Scotian Gold Apple Growers, près de Kentville, Nouvelle-Écosse, est l'un des plus modernes du genre en Amérique du Nord.

la Coopérative fédérée de Québec, la United Co-operatives of Ontario et la Federated Co-operatives Limited, des provinces des Prairies.

La Coopérative fédérée, dont le chiffre d'affaires annuel dépasse 150 millions de dollars, constitue l'un des principaux piliers de l'agriculture québécoise. Elle exploite un certain nombre d'abattoirs et après avoir négocié des accords avec des producteurs de volailles et de porcs elle a établi un programme d'intégration de la production. Cette société est un fournisseur très important d'aliments du bétail, d'engrais, de produits pétroliers et de certains types de machines.

En plus de distribuer des fournitures de ferme, du pétrole et des accessoires, la United Co-operatives of Ontario fabrique des aliments du bétail et des engrais. Elle vend aussi des bestiaux et du grain; autrefois, elle vendait des produits laitiers et des produits avicoles, mais une grande partie de ce commerce a été transférée à une nouvelle coopérative, la United Dairy and Poultry Co-operative Limited, organisée en 1958. Toutefois, la United Co-operatives of Ontario exploite un poste d'abattage de volailles et obtient sous contrats des producteurs, des poulets de gril et des dindons.

En 1964, la United Co-operatives of Ontario a mis en marche un programme de fusionnement avec des coopératives locales en vue d'offrir aux membres des coopératives les avantages et l'efficacité d'un système intégré de gros et de détail pour la distribution des produits et des services. Au cours des trois premières années du programme, 44 coopératives locales se sont fusionnées avec la coopérative de gros.

La Federated Co-operatives Limited vend des denrées de consommation, des produits pétroliers, des engrais et d'autres fournitures de ferme aux coopératives locales de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et d'une partie du nord-ouest de l'Ontario. Cette société a été créée par le fusionnement de la Saskatchewan Co-operative Wholesale Society et de la Consumers Co-operative Refineries Ltd. Elle est passée de la Saskatchewan à d'autres provinces par son fusionnement avec les coopératives de gros desservant ces régions.

Sécheur-atomiseur de l'usine de Plessisville, Québec, qui appartient à la Coopérative Agricole de Granby, la plus grosse coopérative laitière du Canada.

En 1940, les coopératives de gros provinciales et régionales ont formé l'Interprovincial Co-operatives Limited; cette agence centrale coordonne les achats de certains produits alimentaires, d'articles de ménage et de fournitures de ferme en groupant les achats. La coopérative exploite un établissement de produits chimiques au Manitoba, une fabrique de denrées alimentaires en Colombie-Britannique et une usine d'herbicides en Saskatchewan. Elle régit l'emploi de l'étiquette « Co-op » qui n'est utilisée que sur des produits coopératifs de haute qualité provenant de la coopérative. Les ventes de produits de marque « Co-op » augmentent tous les ans.

La Western Co-operative Fertilizers, organisée en société commerciale par la Federated Co-operatives et les syndicats du blé de l'Alberta et de la Saskatchewan en vue de répondre aux besoins en engrais des membres

des coopératives dans les provinces de l'Ouest, a été légalement constituée en février 1964. L'établissement, d'une capacité de production annuelle de 225,000 tonnes, a été construit sur un terrain de 320 acres près de Calgary (Alberta) et il y a de l'espace pour l'expansion. Le nouvel établissement a été officiellement inauguré en octobre 1965 et est entré en pleine production quelques mois plus tard. Toute la production est répartie entre les trois membres associés pour la distribution aux coopératives locales.

Plusieurs coopératives canadiennes sont membres de coopératives aux Etats-Unis. L'activité commerciale de ces sociétés comprend l'exploitation d'une fabrique de trayeuses mécaniques, d'usines d'engrais et d'autres fabriques de fournitures de ferme aux Etats-Unis.

Structure financière — Bien que la proportion de produits agricoles vendus par l'entremise des coopératives ait peu varié depuis quelques années, l'achat coopératif de fournitures de ferme et de denrées de consommation continue d'augmenter. Cette expansion s'accompagne d'un accroissement rapide de l'actif total du mouvement coopératif. En 1966, les coopératives de ventes et d'achats avaient un actif total de 770 millions de dollars comparativement à 464 millions en 1956. De plus, les coopératives de gros avaient en 1966 un actif de 176 millions de dollars dont 61 millions provenaient de leurs coopératives membres.

Au moins 48 p. 100 du capital des copératives de vente et d'achat sont fournis par les membres. En 1966, l'actif global se chiffrait par 770 millions de dollars et la part des sociétaires représentait 370 millions. Toutefois, la part attribuée aux membres ne comprend pas l'argent prêté directement ou par l'intermédiaire des organismes coopératifs, par les membres d'une coopérative à d'autres coopératives; cette somme peut être considérable présentement. Ces dernières années, quelques coopératives, spécialement des sociétés de gros, ont offert des débentures et d'autres obligations en vente au public en général, mais il est probable qu'elles ont été achetées surtout par des coopératives ou leurs membres.

Bateaux et établissement de la Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association en la Colombie-Britannique.

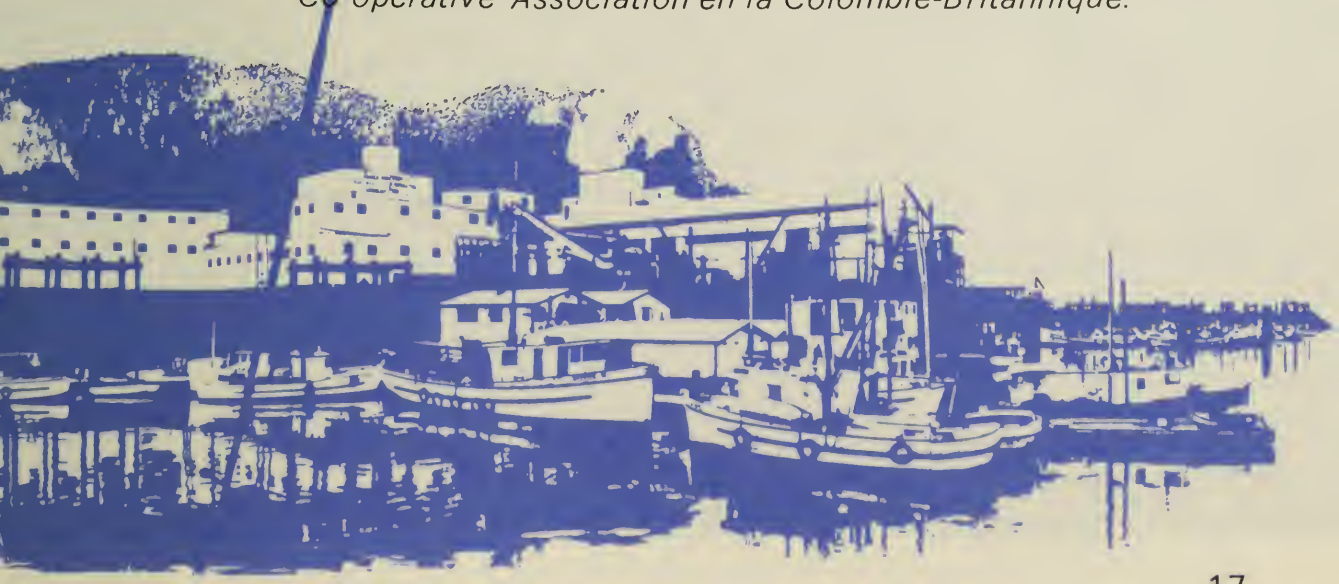

L'une des plus anciennes coopératives pour le poisson au Canada, à Tignish, Île du Prince-Édouard.

Les coopératives locales de vente et d'achat peuvent obtenir des prêts des caisses populaires, des caisses populaires centrales, des coopératives de gros et des sociétés coopératives d'assurance. Dans plusieurs provinces, les excédents d'argent des coopératives locales et de gros sont déposés à une caisse populaire centrale.

les coopératives de pêcheurs

On trouve des coopératives de pêcheurs dans toutes les provinces; en 1966, il y avait 83 coopératives de ce genre comptant 10,000 membres. Elles ont vendu pour 27 millions de dollars de poisson et 3 millions d'agrès de pêche. Il existe trois fédérations de coopératives de pêcheurs: United Maritime Fishermen, Les Pêcheurs Unis du Québec et Saskatchewan Co-operative Fisheries Limited.

Siège social de la Co-operators Insurance Association (Guelph).

En Colombie-Britannique, tous les pêcheurs peuvent devenir membres d'une coopérative central importante, la Prince Rupert Fishermen's Co-operative Association. Cette société exploite des établissements de transformation du poisson à Prince Rupert et à Vancouver, ainsi qu'un commerce d'agrès de pêche à Prince Rupert. Les pêcheurs de la Colombie-Britannique ont aussi des régimes coopératifs de crédit et d'assurance.

les coopératives de services

Ce groupe comprend des coopératives d'assurance, d'électricité, de logement et d'autres services, y compris l'eau, le transport, l'entreposage frigorifique et le nettoyage des semences. En 1966, le nombre de coopératives de services qui ont fait rapport (non compris les coopératives d'assurance autres que les coopératives d'assurance pour frais médicaux) s'est élevé à 663; elles comptaient 273,000 membres; leur chiffre d'affaires s'est élevé à 32 millions de dollars et leur actif à 101 millions de dollars.

L'assurance — Il y a des sociétés coopératives d'assurance dans toutes les provinces; elles vendent de l'assurance-vie, de l'assurance-automobile, de l'assurance contre les incendies, la grêle et les pertes en général, de l'assurance-cautionnement et de l'assurance pour les frais médicaux.

Au moment de leur fondation, quelques-unes des sociétés d'assurances mutuelles ressemblaient en principe aux coopératives. En raison des dis-

Willow Park, entreprise coopérative moderne d'habitations à Winnipeg.

FIGURE 5
L'actif et les prêts consentis par les credit unions et les caisses populaires se sont accrus rapidement

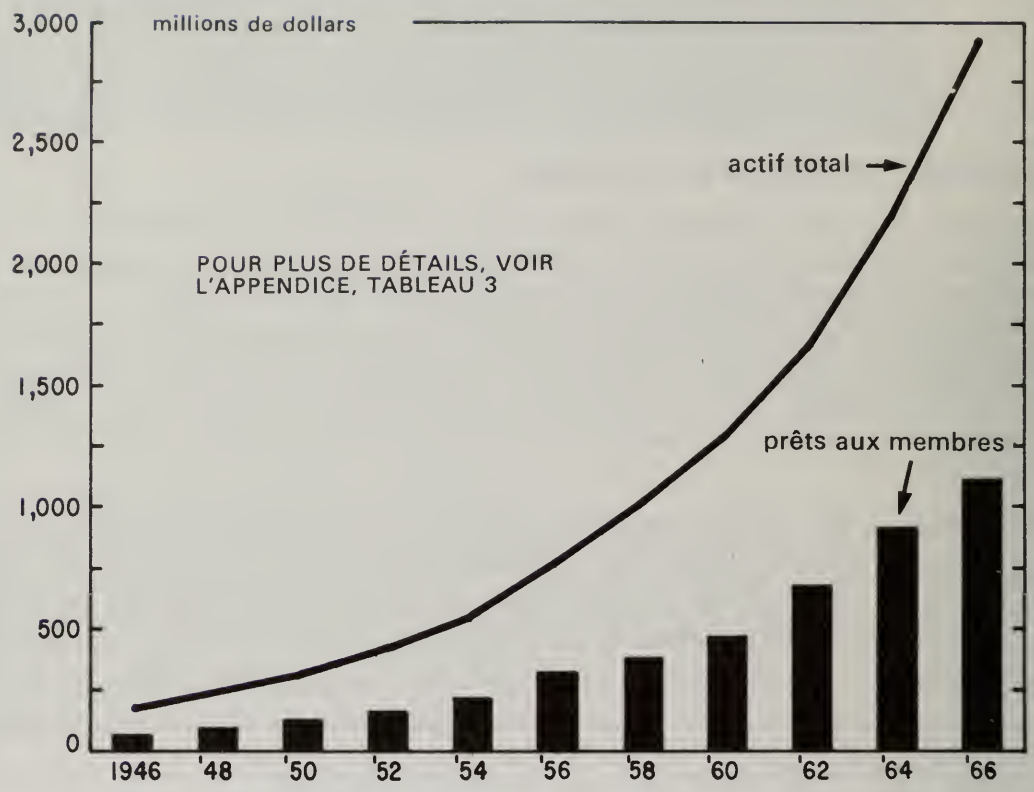

positions statutaires concernant les sociétés d'assurance-vie au Canada, il est difficile de maintenir une régie démocratique à l'égard de l'assuré dans une société d'assurance importante. Quelques-unes des sociétés mutuelles moins importantes, spécialement dans le domaine de l'assurance-incendie sur la ferme, fonctionnent comme les coopératives.

En 1966, il y avait au Canada environ 50 coopératives d'assurance médicale. Au début, l'hospitalisation était le principal service offert aux membres. L'adoption d'un régime d'hospitalisation par les gouvernements fédéral et provinciaux a modifié le rôle de ces coopératives, mais elles offrent encore de l'assurance médicale générale.

L'électrification — L'électrification rurale en Alberta, que les sociétés privées trouvaient trop coûteuse, est financée surtout par les coopératives. Ces coopératives d'électrification organisent les cultivateurs d'une agglomération en vue d'obtenir des services d'électricité pour leurs fermes. Lorsque le nombre de membres requis est atteint par une nouvelle coopérative d'électrification, cette dernière conclut avec une compagnie d'utilités publiques desservant la région, une entente pour l'installation et l'entretien des lignes et pour l'approvisionnement de l'énergie électrique. La société d'électricité envoie ses comptes à la coopérative pour l'installation au prix coûtant. La coopérative peut obtenir des prêts à long terme, garantis par le gouvernement, pour défrayer la canalisation. Chaque membre signe une entente avec la coopérative et paie sa part du prêt jusqu'à l'échéance. Les coopératives, organisées au cours des 20 dernières années, ont rendu possible l'électrification de plus de 60,000

Siège social de la Co-operative Trust of Canada, à Saskatoon.

fermes de l'Alberta, soit plus de 80 p. 100 des fermes de cette province.
Le logement — Il s'est organisé des coopératives de logement surtout à Terre-Neuve, en Nouvelle-Ecosse, dans le Québec, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. Une initiative enlevante en ce domaine, prise par des étudiants d'université, est l'exploitation de résidences gratte-ciel telles que le Collège Rochdale de Toronto qui compte dix-huit étages. Les projets de logement coopératifs peuvent obtenir des prêts en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Les credit unions, les sociétés coopératives de crédit et les sociétés d'assurances coopératives aident à financer certains de ces projets.

les coopératives de production

Ce groupe de sociétés comprend des fermes coopératives et des fermes de producteurs de bois: coopératives de paissance, d'engrais, d'insémination artificielle et de machines. En 1966, le chiffre d'affaires et l'actif de 372 coopératives de production comptant 33,000 membres, se sont chiffrés par 15 millions et 10 millions de dollars respectivement.

les credit unions et les caisses populaires

Les Credit Unions et les caisses populaires sont des sociétés coopératives organisées parmi un groupe de gens du peuple dans le dessein d'accumuler les épargnes et de les prêter aux membres à des taux d'intérêt raisonnables. La première de ces organisations de crédit a été la Rustico Farmer's Bank, qui a obtenu sa charte en 1864, dans l'Île du Prince-Édouard.

Alphonse Desjardins a fondé la première caisse populaire en 1900, à Lévis (Québec). Il a organisé deux autres caisses dans cette province avant l'adoption en 1906 de la Loi sur les syndicats coopératifs dont relève juridiquement ce genre d'organisation. En 1930, le Québec comptait de nombreuses caisses populaires. Dans les autres provinces, il n'y avait pas de législation régissant la constitution légale et la surveillance des caisses populaires, de sorte qu'il ne s'en est organisé qu'un petit nombre dont la majorité ont fait faillite.

L'idée des caisses populaires s'est répandue aux Etats-Unis où elle a été modifiée de façon à former des credit unions qui répondaient aux besoins des travailleurs industriels. Le lien d'association pour les membres était la paroisse pour la caisse populaire et le bureau de placement pour la credit union industrielle.

FIGURE 6

Les credit unions et les caisses populaires sont de plus en plus populaires

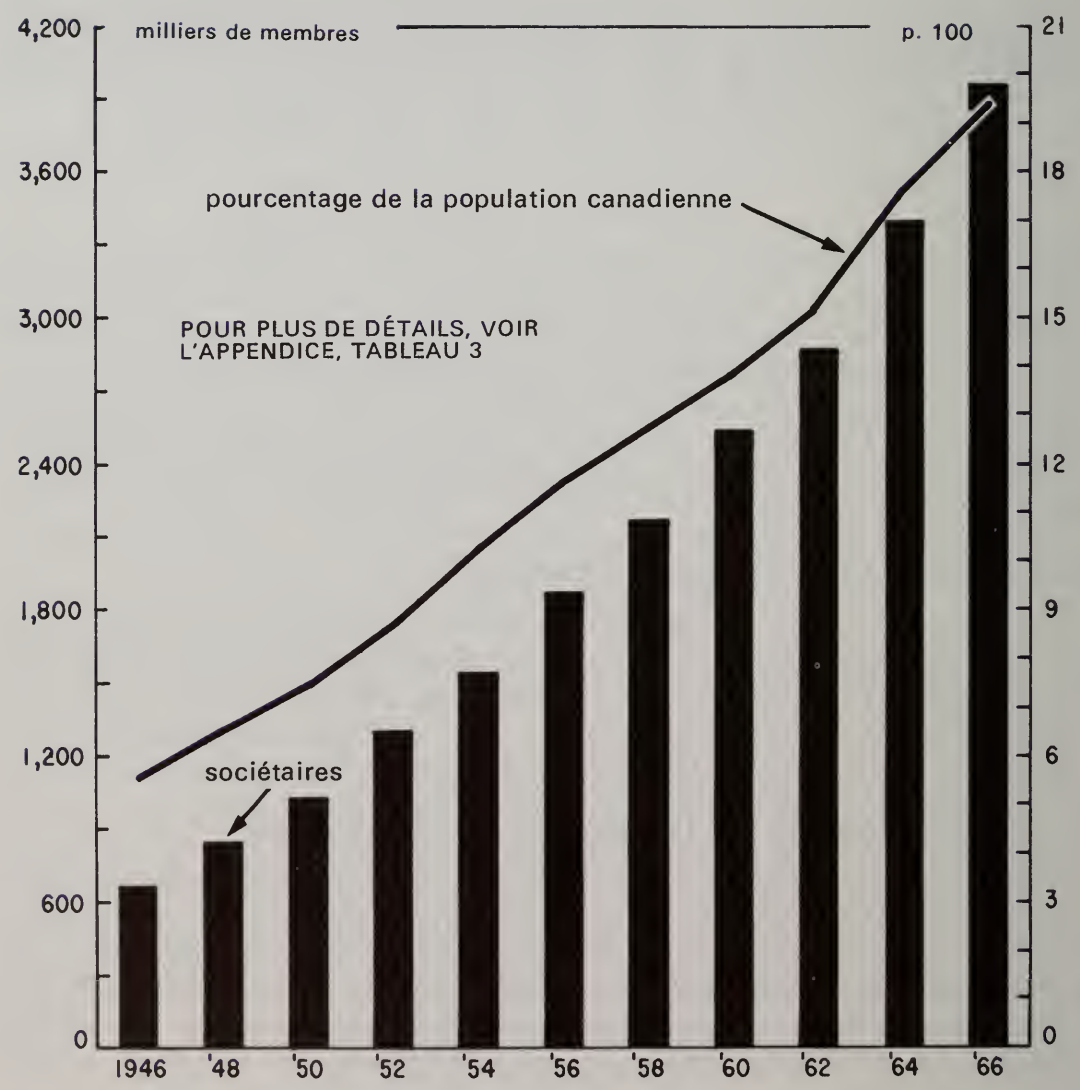

Une caisse populaire moderne de Hull, Québec, offre un service de guichet pour ses clients en automobile.

L'intérêt envers les credit unions s'est accru pendant la crise des années 30. En Nouvelle-Ecosse, l'organisation de ces sociétés a été encouragée par des propagandistes de l'Université St-François-Xavier, qui ont remporté beaucoup de succès. Les directeurs des maisons industrielles du Canada se sont aperçus que ces sociétés pouvaient rendre service à leurs employés. Dans l'espace de quelques années, une législation appropriété fut adoptée dans toutes les provinces et l'on encouragea l'organisation de credit unions dans l'industrie et dans les agglomérations rurales. Le mouvement des caisses populaires entra alors dans un état d'évolution rapide qui se poursuit encore (fig. 5 et 6). Les credit unions et les caisses populaires comptent maintenant plus de membres et possèdent un actif plus élevé que tous les autres genres de coopératives mises ensemble. En 1966, le nombre des caisses populaires s'élève à 4,871 et celui des membres à 3,953,200; leur actif total est de 2.9 milliards de dollars. La province de Québec, qui vient encore en tête, compte le tiers de toutes les caisses populaires du pays, la moitié du nombre global des membres et plus de 50 p. 100 de l'actif.

Il existe des credit unions et des caisses populaires centrales dans toutes les provinces. Elles servent de dépositaires pour l'excédent de leurs caisses locales membres, prêtent de l'argent à leurs membres et, dans certains cas, aux autres organisations coopératives. Les membres des caisses centrales sont surtout des caisses populaires locales mais dans certaines provinces, la caisse centrale comprend des coopératives et elle est désignée comme société coopérative de crédit. En 1966, on comptait 28 caisses populaires centrales et sociétés coopératives de crédit au Canada. Quelques-unes d'entre elles desservaient une petite région, et d'autres des provinces entières. Leur actif total s'élevait à 407 millions de dollars, y compris des placements de 190 millions et des prêts de 126 millions aux membres. Les montants d'argent déposés par les sociétaires se chiffraient par 299 millions et, au cours de l'année, les caisses centrales ont prêté 265 millions aux membres.

L'activité de la Canadian Co-operative Credit Society, organisée en 1953, se déroule sur le plan national comme organisation centrale de crédit pour le mouvement coopératif. Ses membres comprennent les sociétés coopératives provinciales de crédit, ou les caisses populaires centrales et les coopératives de gros.

En 1966, il y avait au Canada deux sociétés fiduciaires coopératives, soit la Société fiduciaire du Québec, affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins et la Co-operative Trust Company Limited en Saskatchewan, dont l'actif combiné s'élevait à environ 60 millions de dollars. Ces sociétés fournissent sur une base coopérative le même genre de services que ceux généralement offerts par les sociétés fiduciaires comme l'administration des successions, les fidéicommis des sociétés constituées légalement et autres, les prêts hypothécaires et les dépôts garantis. À la fin de 1967, la Co-operative Trust of Saskatchewan fut légalement constituée par le Parlement canadien et en 1968 elle a accepté des membres et offert ses services au-delà des frontières de la Saskatchewan sous le nom de Co-operative Trust Company of Canada.

À la fin de 1966, la Landmark Credit Limited et la Landmark Savings and Loan Association, deux organisations affiliées légalement constituées en Ontario en 1962 et 1965 respectivement, destinées à fournir des premières et des deuxième hypothèques aux sociétaires des caisses populaires, possédaient un actif total combiné de 3 millions de dollars.

Ces édifices modernes illustrent les progrès du mouvement des Caisses populaires Desjardins à Lévis, Québec.

surveillance et direction

Les coopératives de gros rendent certains services de surveillance aux associations locales. Quelques-unes d'entre elles retiennent les services de vérificateurs compétents qui font de la vérification continue pour les coopératives locales et présentent des rapports régulièrement aux bureaux de direction. Elles aident aussi les coopératives locales à remplir leurs formules d'impôt sur le revenu. Les affaires de certaines d'entre elles sont effectuées sous la surveillance de la coopérative de gros.

Presque toutes les coopératives canadiennes sont constituées légalement sous autorisation provinciale. Il n'existe pas encore de législation coopérative fédérale générale. Toutefois, quelques coopératives desservant plus d'une province ont été établies sous la régie de la Loi sur les corporations canadiennes ou de lois spéciales. L'organisation de coopératives au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest est régie par des ordonnances.

L'ampleur de la surveillance et de la direction offertes aux coopératives varie selon la province. Dans certaines provinces, le seul service rendu par le gouvernement à la majorité des types de coopératives consiste à s'assurer qu'elles sont régulièrement constituées et que les procédés légaux appropriés sont suivis lors des fusionnements et des dissolutions. Dans d'autres provinces, il y a au bureau d'enregistrement des associations coopératives, quelques experts qui aident et conseillent les coopératives aux divers stades de leur organisation. Le gouvernement de la Saskatchewan offre aux coopératives un service d'inspection et de consultation.

Les credit unions et les caisses populaires sont beaucoup mieux surveillées que les autres coopératives. Dans la majorité des provinces, chaque société est inspectée par un représentant du gouvernement à peu près une fois par année. En Ontario, les propagandistes de la Credit Union League accomplissent environ la moitié de ce travail d'inspection. L'inspecteur s'assure que la credit union se conforme à la loi et aux règlements; il cherche aussi à découvrir les mauvaises méthodes d'administration et les autres points faibles qui peuvent nuire à sa solidité financière.

Les coopératives au Canada paient généralement les mêmes taxes que les autres maisons d'affaires. Toutefois, elles n'ont pas à payer l'impôt fédéral sur le revenu au cours de leurs trois premières années d'existence. En vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu, les ristournes de participation versées par une maison commerciale (y compris les coopératives) peuvent, sous réserve de certaines restrictions, être déduites dans le calcul du revenu pour fins d'impôt. Les credit unions sont exemptes de l'impôt sur le revenu.

éducation et propagande

Deux organismes coopératifs nationaux importants collaborent en vue d'améliorer l'organisation, l'enseignement et la propagande de la co-

opération. L'Union coopérative du Canada qui a célébré son cinquantième anniversaire en 1959, concentre ses efforts dans les régions de langue anglaise. Le Conseil canadien de la coopération s'occupe des coopératives situées dans les régions de langue française. Ces deux associations sont membres de l'Alliance coopérative internationale dont le siège est à Londres.

L'Union coopérative du Canada réunit 30 sociétés coopératives et unions coopératives provinciales ainsi que la Credit Union National Association, la Co-operative Wholesale Society of Great Britain et la Scottish Co-operative Wholesale Society.

Quelques universités canadiennes donnent des cours sur les coopératives et certaines d'entre elles font de la propagande dans ce domaine. Le programme le plus complet est offert par l'Université St-François-Xavier, à Antigonish (Nouvelle-Ecosse). Depuis le début des années 30, cette université étend son enseignement dans les autres provinces Maritimes; elle contribue à y organiser des coopératives puis à leur venir en aide. Depuis quelques années, elle donne des cours de coopération. Dans certains cas, il s'agit de cours abrégés pour les directeurs et les gérants des coopératives et des caisses populaires existantes; dans d'autres cas, il s'agit de véritables cours universitaires. En outre, il se donne des cours spéciaux pour les visiteurs d'autres pays qui désirent se renseigner sur les coopératives au Canada. Le Coady International Institute, créé en 1960 à l'Université St-François-Xavier forme les étudiants venant de l'étranger.

Le Co-operative Institute a été établi à Saskatoon, en 1955, sous le patronage de la Co-operative Union of Saskatchewan, en vue de renseigner et de former les employés et les directeurs dans le domaine de la coopération et de ses principes. Il donne surtout des cours abrégés, ne durant souvent qu'une ou deux semaines, pour les directeurs, les gérants et les employés de coopératives. En 1959, avec l'appui des coopératives des quatre provinces de l'Ouest, le Co-operative Institute a été réorganisé sous le nom de Western Co-operative College. Des bâtiments du collège, comprenant des résidences, ont été construits en 1962 et d'autres résidences ont été construites en 1965 pour loger 84 étudiants. Dans le Québec, les coopératives d'assurance et de finance ont fondé l'Institut Coopératif Desjardins en 1963. Cet Institut se spécialise dans la formation de chefs et l'éducation adulte pour les coopérateurs du Québec et les étudiants de l'étranger. Des cours abrégés sont aussi donnés sous le patronage du service de propagande de l'Université Memorial à Terre-Neuve pour les membres des coopératives et les étudiants étrangers.

Les coopératives importantes ont aussi leurs programmes d'éducation en vue de raffermir leurs propres organisations et stimuler l'intérêt pour la création de nouvelles coopératives. Le travail du Saskatchewan Wheat Pool dans ce domaine est spécialement important; depuis nombre d'années ce syndicat met à exécution un vaste programme d'éducation.

Un certain nombre de coopératives importantes publient ou font publier des périodiques. Six des grandes publications dont l'une en français sont bimensuelles; d'autres, bilingues, sont publiées tous les mois. Un recueil

de nouvelles et de renseignements coopératifs d'intérêt général est publié tous les trois mois. Un journal hebdomadaire d'intérêt général et une revue agricole sont aussi publiés sous le patronage de grandes coopératives.

les coopératives dans le nord

Le programme du mouvement coopératif, entrepris dans le Nord canadien en 1959, intéresse les gens de la localité. Le 1er avril 1966, 22 coopératives fonctionnaient dans les Territoires du Nord-Ouest et le nord du Québec. Huit autres groupes étaient au stade de formation.

Les ventes globales de ces coopératives dépassent aujourd'hui 1 million de dollars et quelques-unes d'entre elles ont atteint le niveau de $100,000. Bien que les coopératives de l'Arctique dépendent fortement des capitaux extérieurs pour leurs débuts; la valeur de l'actif détenu par les membres dépasse actuellement d'environ $300,000 les créances à recouvrer.

Deux membres de la coopérative esquimaude de Fort Chimo et un fonctionnaire du gouvernement pèsent des ombles de l'Arctique.

Un artiste esquimau de la coopérative de Cape Dorset grave un motif sur pierre pour reproduire des copies.

La répercussion sociale qu'ont eue ces coopératives en aidant les gens à reconnaître plus complètement l'importance de leur rôle dans leurs propres affaires a été au moins aussi significative pour les avantages économique obtenus.

En plus du ministère des Affaires indiennes et du Développement du Nord canadien, les gouvernements de la province de Québec et des Territoires du Nord-Ouest fournissent maintenant de l'aide à certains mouvements coopératifs du nord du Québec et des Territoires, respectivement. L'Union coopérative du Canada et le Conseil de la Coopération du Québec participent aussi au mouvement coopératif dans le Nord.

TABLEAU 1 — ÉVOLUTION DES COOPÉRATIVES DE VENTE ET D'ACHAT AU CANADA, 1932-1966

Campagne agricole terminée en	Associations ayant fait rapport	Ventes	Achats	Chiffre total d'affaires, y compris autres revenus [a]
		milliers de dollars		
1932	795	134,611	10,665	145,303
1936	781	144,962	12,788	158,165
1937	1,024	157,031	16,363	173,927
1938	1,217	134,493	20,091	155,080
1939	1,332	180,747	20,400	201,659
1940	1,151	214,293	21,129	236,322
1941	1,395	215,030	24,895	242,158
1942	1,722	214,762	42,327	257,090
1943	1,650	295,499	55,689	352,785
1944	1,792	459,798	65,508	527,855
1945	1,824	500,481	81,360	585,650
1946	1,953	454,564	95,603	554,329
1947	2,095	578,638	127,001	712,583
1948	2,249	616,347	157,874	780,085
1949	2,378	783,293	191,804	982,232
1950	2,495	803,639	206,082	1,015,264
1951	2,348	769,264	209,985	988,459
1952	2,194	840,113	234,848	1,112,469
1953	2,221	874,698	245,629	1,147,590
1954	2,086	735,780	234,583	989,066
1955	1,949	704,047	228,446	941,377
1956	2,041	823,389	258,751	1,092,516
1957	2,022	817,601	283,730	1,116,002
1958	2,002	898,168	296,743	1,209,805
1959	1,982	963,330	332,943	1,315,167
1960	1,934	972,333	365,744	1,358,625
1961	1,914	1,019,819	391,761	1,430,197
1962	1,877	928,502	423,302	1,372,605
1963 [b]	1,583	1,100,200	489,000	1,617,900
1964	1,546	1,234,000	522,800	1,780,600
1965	1,495	1,201,700	549,400	1,774,600
1966 [c]	1,420	1,238,600	609,500	1,873,600

[a] Les autres revenus comprennent les ristournes des coopératives de gros, l'intérêt sur les placements, les loyers, le travail à forfait.
[b] Année civile pour 1963 et années subséquentes.
[c] Chiffres préliminaires.

TABLEAU 2 — CHIFFRE D'AFFAIRES DES COOPÉRATIVES DE VENTE ET D'ACHAT AU CANADA, 1966[a]

	Milliers de dollars	
Produits agricoles		
Produits laitiers	306,800	
Fruits et légumes	42,500	
Grains et semences	587,100	
Bestiaux et produits dérivés	234,400	
Volailles et oeufs	54,100	
Autres	13,700	1,238,600
Fournitures		
Produits alimentaires	166,800	
Aliments du bétail	142,300	
Engrais et produits de pulvérisation	39,800	
Quincaillerie et machinerie	79,900	
Pétrole	94,700	
Autres	86,000	609,500
Ventes globales		1,848,100
Revenu des services		14,700
Autres revenus		10,800
Chiffre total d'affaires		1,873,600

a/ Chiffres préliminaires.

TABLEAU 3 — ÉVOLUTION DES CREDIT UNIONS ET DES CAISSES POPULAIRES AU CANADA, 1946-1966

Année	Credit Unions et caisses populaires	Membres	Membres, en pourcentage de la population totale	Actif	Prêts aux membres durant l'année
				millions de dollars	
1946	2,422	688,739	5.6	188	53
1947	2,516	779,199	6.2	221	81
1948	2,608	850,608	6.6	254	90
1949 a/	2,819	940,427	6.9	282	100
1950	2,965	1,036,175	7.5	312	108
1951	3,121	1,137,931	8.1	359	125
1952	3,333	1,260,435	8.7	424	154
1953	3,606	1,434,270	9.7	489	203
1954	3,920	1,560,714	10.3	552	213
1955	4,100	1,731,328	11.1	653	260
1956	4,258	1,870,277	11.6	761	310
1957	4,349	2,059,835	12.4	846	345
1958	4,485	2,187,494	12.8	1,009	391
1959	4,570	2,360,047	13.5	1,158	473
1960	4,667	2,544,300	13.9	1,299	482
1961	4,682	2,740,251	14.9	1,509	579
1962	4,767	2,879,179	15.3	1,674	676
1963	4,809	3,123,735	16.6	1,920	771
1964	4,870	3,418,033	17.6	2,213	919
1965	4,939	3,677,291	18.6	2,542	1,078
1966 b/	4,871	3,953,200	19.5	2,923	1,132

a/ Terre-Neuve comprise en 1949 et années subséquentes.
b/ Chiffres préliminaires.

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00203108 8